

METTRE EN PLACE LE PROJET PERSONNALISÉ EN EHPAD

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à tous les agents qui interviennent auprès de la personne âgée : médecins, cadres, psychologue, diététicienne, infirmiers, animateurs, AMP, aides-soignants, agents des services hospitaliers, maîtresses de maisons, kinésithérapeute, ergothérapeute et autres.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Psychologue, Cadre de santé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'intérêt et l'importance des projets personnalisés dans l'organisation globale et la prise en soins des personnes accueillies
- Connaître le cadre éthique, législatif, et thérapeutique dans lequel se mettent en place les projets personnalisés
- Identifier les outils de leur mise en œuvre et de leur suivi, de leur réactualisation
- Projeter concrètement la mise en œuvre des projets personnalisés

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Le contexte juridique et éthique

- La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale (pour rappel contextuel)
- Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS/ANESM et notamment celle sur le projet personnalisé

Vie institutionnelle et projet personnalisé

- Définition de la notion de "projet personnalisé"
- Repérage des autres niveaux de projets au sein de l'établissement (projet d'établissement, projet de service, projet de soins, projet d'animation, etc.)
- Articulation de ces projets : du collectif à l'individuel puis au personnel
- Les spécificités selon le type de structures

Les enjeux de la personnalisation du projet

- Du projet implicite à sa formalisation
- Le projet personnalisé dans le continuum de la vie de l'utilisateur
- Les acteurs du projet personnalisé
- La participation de l'utilisateur, de sa famille, au suivi et à l'évaluation de son projet

Méthodologie de projet

- L'élaboration
- Les acteurs concernés
- L'organisation retenue selon le périmètre des projets et les choix faits
- L'écriture, la traçabilité (conditions, organisation, réalisation, etc.)
- La contractualisation
- La mise en œuvre : comment traduire des objectifs généraux en objectifs opérationnels pour l'intervention des professionnels ? (Exemples : dans les actes du quotidien, dans le cadre des

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Elles font appel à la participation de chacun au travers de ses expériences professionnelles et de ses tentatives d'individualiser l'accompagnement de la personne âgée au quotidien ou dans le cadre de projet de groupe.

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Apports théoriques
- Échanges à partir des connaissances ou des représentations
- Analyses de situations
- Apports méthodologiques suivis d'exercices pratiques et d'études de cas concrets apportés par les stagiaires



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr